INSTITUT DON BOSCO

CALCUL DE L'INDEX DE L'EGALITE FEMMES - HOMMES

1^{er} mars 2023 (année 2022)

L'Index, sur 100 points, se calcule à partir des 5 indicateurs suivants :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- L'écart de répartition des promotions (uniquement dans les entreprises de plus de 250 salariés),
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité,
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Si l'entreprise obtient moins de 75 points, elle devra mettre en œuvre des mesures de correction pour atteindre au moins 75 points, dans un délai de 3 ans.

Détail du calcul de l'index pour l'Institut Don Bosco (données de l'année 2022) :

Résultat Final de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

| Résultat final en % après application du seuil de pertine | ence à chaque catégorie | 1,5 |
|---|-------------------------|-----|
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Hommes | |
| Nombre de points obtenus à l'indicateur | 38 | |

Ecart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes

| carts de taux d'augmentations obtenus par CSP er | า % |
|--|-----|
| | |
| | |
|)uvriers 0 | |

Employés -1,6

| Techniciens et agents de maîtrise 0 | |
|---|------------------------|
| Ingénieurs et cadres -4,7 | |
| Résultat final en % 2,1 | |
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Femmes |
| Nombre de points obtenus à l'indicateur | 20 |
| Ecart de taux de promotions er hommes | ntre les femmes et les |
| Ecarts de taux de promotions obtenus par CSP en % | |
| Ouvriers 0 | |
| Employés -0,1 | |
| Techniciens et agents de maîtrise 0 | |
| Ingénieurs et cadres -3,2 | |
| Résultat final en % 0,7 | |
| Population envers laquelle l'écart est favorable | Femmes |

Nombre de points obtenus à l'indicateur

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en % 100

Nombre de points obtenus à l'indicateur 15

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 4

Sexe des salariés sur-représentés Femmes

Nombre de points obtenus à l'indicateur 10

Niveau de résultat global

Total des points obtenus 98

Nombre de points maximum pouvant être obtenus 100

Résultat final sur 100 points 98